

VALORISER



PARTAGER

Val d'ille  
Aubigné

N°33 - Novembre - décembre 2022

# Le magazine

TRANSITION EN ACTIONS

Les potagers de Mouazé

ILS FONT LE TERRITOIRE

Johanni Curtet,  
la Mongolie de l'intérieur

DOSSIER

Habitat : l'énergie  
de rénover

Journal d'Information du Val d'Ille-Aubigné

# L'édito

de Claude Jaouen

Président du Val d'Ille-Aubigné



**L**es tensions du contexte international ont des conséquences directes dans notre vie quotidienne : pénuries sur les énergies, envolée des prix, ... La très forte augmentation des prix de l'énergie (gaz et électricité) nous touche tous, y compris les collectivités et les entreprises avec des prévisions de triplement des prix en 2023, et, à ce jour, sans plafonnement tarifaire. En outre, il est annoncé des risques possibles de pénurie énergétique, notamment lors des périodes de grand froid.

Sur la base du plan national de sobriété énergétique, des mesures d'économies sont mises en place par la Communauté de communes et toutes les communes : limitation des températures dans les

bâtiments, optimisation des plages de chauffage, réduction de l'éclairage public, en cohérence avec la mise en place de la trame noire. Mais aussi limitation des consommations d'eau, par l'installation de mousseurs économiseurs d'eau, distribués par la collectivité Eau du Bassin Rennais.

Dans ce contexte où les défis climatiques et énergétiques se cumulent, les actions de transition ne prennent que plus d'importance. Transition pour des logements plus économes en énergie, avec le soutien et l'accompagnement de l'équipe Pass Réno du Val d'Ille-Aubigné, tel que présenté au dossier de ce magazine. Transition par l'augmentation nécessaire de production d'énergies renouvelables en autoconsommation. Transition vers des mobilités décarbonées par l'usage de véhicules et vélos à assistance électrique, et aménagement de voies vélos sécurisées par la Communauté de communes et le Département. Transition vers une alimentation durable et solidaire locale.

Sur tous ces domaines des actions sont engagées et vont se poursuivre. Mais plus globalement, dans un monde où la crise écologique est déjà présente, et où l'exigence de sobriété se fera toujours plus pressante, il apparaît que des « habitudes » sont à changer et que de nouvelles pratiques tant collectives qu'individuelles sont nécessaires.

En vous souhaitant une agréable lecture de ce magazine.

Claude Jaouen  
Président du Val d'Ille-Aubigné  
Maire de Melesse



Le 13 octobre, à Gahard, l'inauguration du réseau des médiathèques du territoire. L'occasion de remercier l'ensemble des acteurs, professionnels et bénévoles, qui ont contribué et réussi cette mise en réseau au service de tous les habitants du Val d'Ille-Aubigné.

VALORISER  
**il**  
PARTAGER

Val d'ille  
Aubigné

Directeur de la publication : Claude Jaouen. Mise en page : Yves Bigot. Rédaction : Services du Val d'Ille-Aubigné - Olivier Brovelli.  
Crédit photos : Joseph Villiermet, Simon Bourcier, Allegro, Guy Castel, Adobe Stock, Yves Bigot - Impression : TPI - Le magazine du Val d'Ille-Aubigné est imprimé sur du papier labellisé PEFC.  
Tirage : 17 000 exemplaires.  
ISSN : 2553-4025 - Dépôt légal : Novembre 2022.





**ENVIRONNEMENT**

## Des sites naturels à la loupe

**T**rois sites naturels récemment restaurés du territoire intercommunal ont fait l'objet d'un inventaire floristique et entomologique : la Lande Plaine à Andouillé-Neuville, la douve du Prieuré à Gahard et la prairie humide de la Bijouterie à Feins. L'identification des espèces vivant sur ces sites livre des informations utiles sur l'état écologique des milieux. Elle permet aussi d'en savoir plus sur la façon dont la

faune et la flore ont réinvesti les lieux après ces travaux de restauration.

L'inventaire des libellules et des papillons semble indiquer que les milieux sont encore perturbés par les travaux de restauration. Plusieurs années seront encore nécessaires avant que de nouvelles espèces recolonisent les trois sites.

## Des kits pour économiser l'eau

Les ambassadeurs de la collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR) organisent des rendez-vous d'information et de distribution de kits d'économie d'eau afin de sensibiliser les usagers aux économies d'eau. Des solutions simples et peu coûteuses existent pour économiser jusqu'à 20 % de la consommation d'un foyer. Ces rencontres sont aussi l'occasion d'expliquer le cycle de l'eau, la production d'eau potable et son traitement avant rejet dans le milieu naturel.

Les kits contiennent deux mousseurs et une plaquette d'information. Ils sont disponibles au siège du Val d'Ille-Aubigné à Montreuil-le-Gast ainsi qu'au pôle eau-assainissement à Cap Malo.



**URBANISME**

## La modification du PLUi (n°3) soumise à enquête publique

Une nouvelle procédure de modification du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) a été lancée en juillet 2022 en vue de corriger un certain nombre d'imperfections du document ou prendre en compte des

évolutions liées aux projets, aux enjeux du territoire.

L'enquête publique associée à cette procédure se déroulera du 8 novembre au 8 décembre 2022.



**LES OISEAUX**

### La grive draine (*Turdus Viscivorus*)

Comment la reconnaître ? Contrairement à sa sœur la grive musicienne, la grive draine est un oiseau de grande taille. Son plumage est fortement ponctué de larges taches. Elle est également plus forestière et discrète.

Taille : 28 cm

Où l'observer ? Dans les parcs, les jardins et les forêts.

Quand l'observer ? L'espèce s'observe toute l'année mais chante régulièrement en début d'année.

Pour écouter son chant, scannez le code QR ci-dessus.

**CULTURE**

# Le réseau des médiathèques inauguré

L'inauguration du réseau des médiathèques – qui regroupe 18 bibliothèques – s'est déroulée le 13 octobre à Gahard.

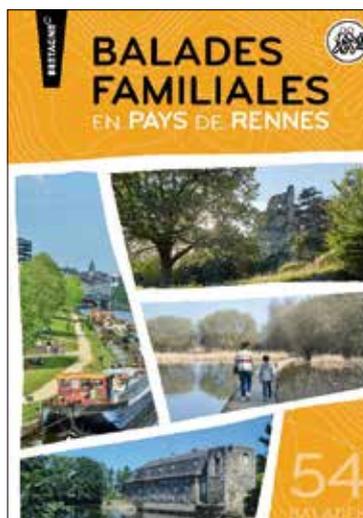
Grâce à une carte unique, chaque adhérent du réseau peut désormais accéder gratuitement à un fonds documentaire de plus de 120 000 livres, 5 000 CD et 5 000 DVD, en empruntant jusqu'à vingt documents imprimés et dix documents audiovisuels pour une durée de trois semaines. Les adhérents ont aussi accès aux ressources en ligne proposées par la médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine (MDIV).



## Les écoles en musique

Le plan Musique se déploie pour la troisième année consécutive. Celui-ci permet aux élèves de cycles 2 et 3 de bénéficier de projets artistiques et de développer leurs compétences musicales durant leur scolarité. À ce titre, la Communauté de communes soutient les projets «Orchestre à l'école» et «Musique à l'école» portés par les écoles de musique Allegro et de l'Illet.

Cette année, douze écoles accueilleront des musiciens intervenants pour faire découvrir la musique à 580 élèves via le chant ou la pratique d'un instrument. Les projets sont très variés : mise en voix d'un album jeunesse en comédie musicale à La Mézière, création d'une batucada à Saint-Médard-sur-Ille, collecte de chants des grands-parents à Gahard... Les élèves de CM1 et CM2 des écoles Les Prés Verts (Andouillé-Neuville) et Paul Gauguin (Saint-Aubin d'Aubigné) vont bénéficier du projet « Orchestre à l'école » pour la première fois.



**TOURISME**

## Un coffret famille pour partir en balade

Ce coffret destiné à un public familial et touristique se compose de 54 fiches descriptives dont 13 dédiées à des balades dans le Val d'Ille-Aubigné. Ces itinéraires ont été sélectionnés pour leur durée (-2h / -10 km), la qualité des sentiers et la diversité du patrimoine et des paysages. Chaque fiche au format de poche comporte une carte, le pas à pas et les informations relatives à la promenade : durée, kilométrage, accessibilité en poussette, niveau de difficulté et présence de producteurs à proximité. Edité avec le soutien du Pays de Rennes, de l'Agence départementale d'Ille-et-Vilaine et de la Fédération française de randonnée, l'ouvrage est le fruit d'une collaboration étroite entre le Val d'Ille-Aubigné, Liffré Cormier Communauté, le Pays de Châteaugiron Communauté et Rennes Métropole. Le guide est en vente (9 €) au domaine de Boulet.

► [www.facebook.com/domainedeboulet](http://www.facebook.com/domainedeboulet)

**TRÈS HAUT DÉBIT**

## La fibre se déploie

**Petit à petit, le très haut débit fait son nid.**

À Saint-Gondran, Langouet et Feins, les premières prises devraient être commercialisées en fin d'année.

À Melesse et La Mézière, les travaux de câblage, de transport vers les armoires et de raccordement optique pour la distribution sont en cours. La commercialisation de la fibre est attendue au second trimestre 2023.

À Sens-de-Bretagne Est, les travaux sont aussi en cours avant une commercialisation prévue en 2023.

## Le territoire en vidéo

La Communauté de communes édite un clip promotionnel du territoire, réalisée par le studio Tydeo. La vidéo de 2mn50 suit la journée type de deux habitants du territoire fréquentant la crèche, la médiathèque ou le marché de producteurs, présentant ainsi les principaux champs d'intervention de la collectivité au service de ses habitants. Grâce à des vues aériennes tournées au drone, elle met en scène les paysages caractéristiques du territoire : le canal d'Ille-et-Rance, le domaine de Boulet... Destinée à la communication institutionnelle sur les réseaux sociaux, le clip servira aussi de carte de visite lors des évènements, salons et forums auxquels participe le Val d'Ille-Aubigné.

► **Regarder le clip** : Val d'Ille-Aubigné, un territoire durable à vivre pour tous : <https://urlz.fr/jq0G>



## Le tour de l'étang de Boulet



Simon Bourcier

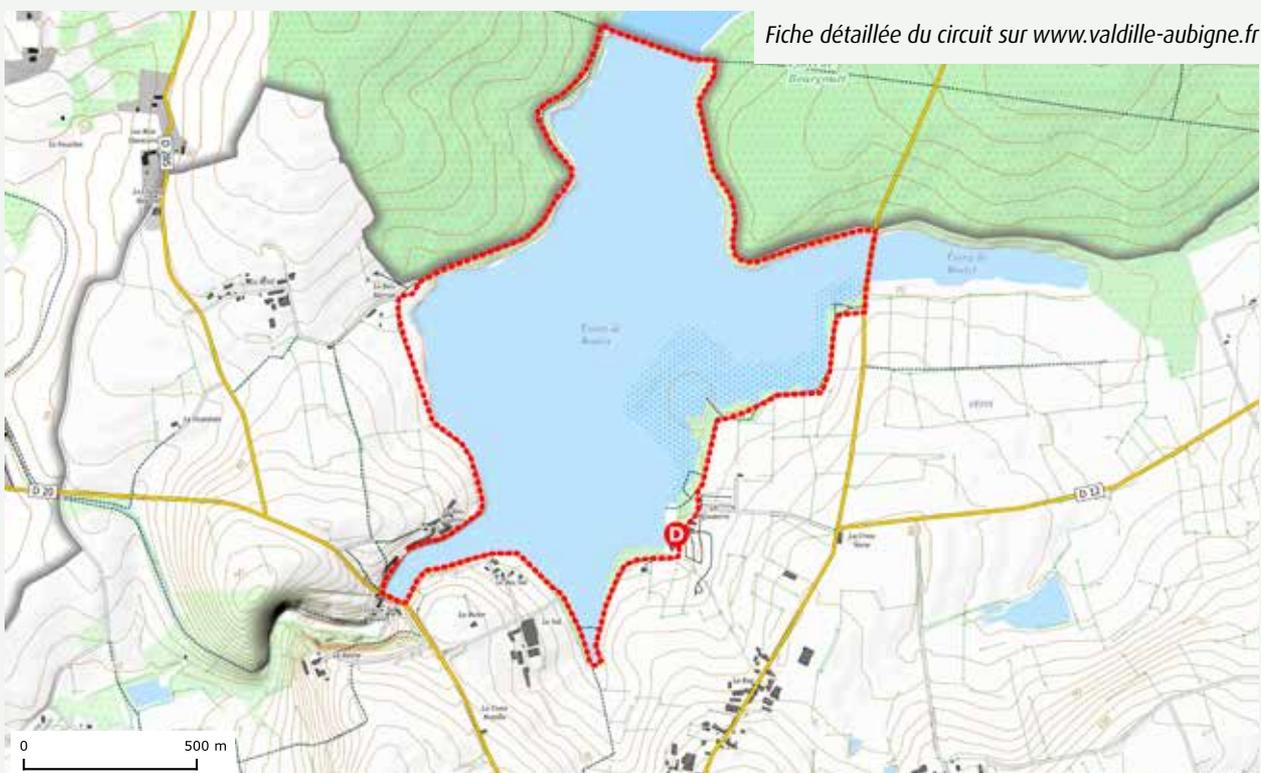
Lieu : Feins  
Départ : parking de la Bijouterie  
Distance : 6.2 km  
Durée : 2 h  
Dénivelé : 0 m  
Balisage : jaune - sentier n°22

Vaste plan d'eau de 153 ha, l'étang de Boulet et ses abords contrastent avec le paysage cultivé environnant. Le temps d'une balade accessible à tous, vous partirez à la rencontre d'un écosystème varié. Du bois à la

lande humide, des chênes, des châtaigniers, des pins sylvestres puis des bouleaux, des saules, des bruyères, des sphaignes, des nénuphars et même des espèces carnivores ceinturent l'étang selon l'humidité du sol.

Grâce à cette richesse végétale, les oiseaux sont nombreux à s'y reproduire, nicher ou simplement passer. Colverts, foulques, sarcelles, bergeronnettes, faucons et autres espèces plus ou moins rares s'y rencontrent fréquemment.

Fiche détaillée du circuit sur [www.valdille-aubigne.fr](http://www.valdille-aubigne.fr)




**MOBILITÉ**

## Cap Malo-La Mézière à vélo



**L**es travaux de la piste cyclable qui franchit la route départementale Rennes - Saint-Malo sont achevés. D'une largeur de 3 m, à l'exception de la section du pont (2,40 m), la piste cyclable permet aux cyclistes de se croiser en toute sécurité sur une distance de 800 m. Réalisé en enrobé rouge, l'itinéraire sécurisé grâce à des structures en bois raccorde deux pistes cyclables existantes en provenance de la Mézière et de Cap Malo.

Les travaux ont été réalisés avec la collaboration du Département qui aménage une piste cyclable à haut niveau de service entre la Chapelle-des-Fougeretz et la Mézière. L'Etat, la Région Bretagne et le SDE 35 ont participé également au financement du projet.

## L'épicerie solidaire déménage à Melesse

**L'épicerie solidaire du Val d'Ille-Aubigné déménagera le 7 novembre de Montreuil-le-Gast pour s'établir au 16 rue des Landelles (ZA) à Melesse.**

À cette occasion, l'épicerie solidaire lance un appel à bénévoles afin de renforcer ses équipes le lundi après-midi (13h-17h30) et le mardi (9h-12h ; 13h30-17h30) pour la réception des produits de la Banque alimentaire,

la mise en rayon, l'accueil et la caisse.

La collecte nationale de la Banque alimentaire se déroulera du 25 au 27 novembre. Participez en tant que bénévole pour aider à la collecte (créneaux de 2h) ou faites un don dans les magasins où elle a lieu. La Banque Alimentaire fournit une partie des denrées collectées à l'épicerie solidaire et à l'association St Aubin Solidarité. Toujours fin octobre, les Restos du cœur accueilleront leurs bénéficiaires dans un nouvel

équipement mis à disposition par la Communauté de communes. Le barnum qui sert actuellement à la distribution des fruits et légumes sera remplacé par un chalet en bois (30m<sup>2</sup>) équipé d'une rampe d'accès.

► **+ d'infos :** Lilia Yazidi, [lilia.yazidi@valdille-aubigne.fr](mailto:lilia.yazidi@valdille-aubigne.fr) ;  
tél. : 02 99 60 52 68 du lundi au mercredi /  
06 42 83 06 69.



### BIEN PRODUIRE, MIEUX CONSOMMER

## S'installer ou transmettre : on en parle

**Lors du mois de l'installation-transmission en novembre, le CIVAM organise deux événements dans le cadre du projet alimentaire territorial (PAT) du Val d'Ille-Aubigné.**

● **L'accès au foncier : mettre toutes les chances de son côté !**

Mercredi 16 novembre, à 20 h, salle de l'ancienne école, à Gahard

Thomas témoignera de sa recherche de foncier et de la constitution d'un GFA citoyen avec Terre de Liens pour créer une activité de boulange paysanne. Venez rencontrer des porteurs de projets et les acteurs qui facilitent l'accès au foncier.

● **Transmettre sa ferme hors du cadre familial ? Reprendre après un tiers ?**

Lundi 21 novembre, à 13h30, à la salle des fêtes, à Mouzé

Deux témoignages et des échanges pour illustrer un parcours de transmission et une reprise d'exploitation agricole hors cadre familial.

► **Inscriptions au tél. :** 02 99 77 39 28 / 07 55 61 23 87 ; [civam35it@civam.org](mailto:civam35it@civam.org)





## HABITAT

# L'énergie de rénover



**La hausse des prix du gaz et de l'électricité incite les particuliers à rénover leur logement pour faire des économies d'énergie. Mais par où commencer ? Et quelles aides demander ? Le Val d'Ille-Aubigné fait sa part en complétant les dispositifs nationaux.**

Les sigles se suivent, les dispositifs se ressemblent. Parfois trop pour y voir clair. Alors faisons simple. Retenez d'abord un nom : **France Rénov'**. C'est le service public de rénovation de l'habitat, mis en place par le gouvernement en janvier 2022. France Rénov' est le point d'entrée unique pour tous les parcours de travaux des particuliers. Le site [www.france-renov.gouv.fr](http://www.france-renov.gouv.fr) réunit les informations techniques nécessaires, un outil de simulation sur les aides financières et un annuaire des artisans qualifiés RGE.

Localement, France Rénov' s'appuie sur un réseau expert de 450 espaces conseil. L'espace conseil de notre territoire s'appelle **Pass'Réno**. C'est tout simplement le nom du service du Val d'Ille-Aubigné en charge de la rénovation de l'habitat, un service public cofinancé par l'Ademe et la Région Bretagne, accessible sur [www.pass-reno.bzh](http://www.pass-reno.bzh). En ligne ou par téléphone, les conseillers de Pass'Réno du Val d'Ille Aubigné délivrent une information neutre et de qualité sur les techniques de rénovation et les aides financières disponibles.

## Des primes nationales

**MaPrimeRénov'** est la principale aide de l'Etat à la rénovation énergétique de l'habitat. Accessible à tous les propriétaires, toutes

les copropriétés, elle est calculée en fonction des revenus du foyer et du gain énergétique permis par les travaux envisagés. Le montant de la prime, assortie de diverses bonifications, varie selon quatre niveaux de plafonds de ressources. MaPrimeRénov' peut être cumulée avec les certificats d'économie d'énergie (CEE), des aides financières proposées par les fournisseurs d'énergie.

Les propriétaires occupants aux revenus modestes ( $\leq 40\,201\text{ €}$  pour un foyer de quatre personnes) peuvent solliciter une aide spécifique. Accordée par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), **MaPrimeRénov' Sérénité** finance des travaux de rénovation énergétique globale jusqu'à 50 % d'un plafond maximum de travaux fixé à 30 000 € - soit 15 000 € maximum - permettant un gain énergétique de 35 % minimum.





Cumulable avec les certificats d'économie d'énergie (CEE) et l'éco-prêt à taux zéro, MaPrimeRénov' Sérénité ouvre droit à un suivi technique, administratif et financier renforcé. Pour les habitants du Val d'Ille-Aubigné, cet accompagnement est assuré gratuitement par le bureau d'études Aid'Habitat grâce au financement de la Communauté de communes.

## Des aides locales complémentaires

Le Val d'Ille-Aubigné donne un coup de pouce supplémentaire aux ménages modestes qui engagent des travaux de rénovation via l'ANAH. Depuis 2019, 250 foyers ont bénéficié d'une aide aux **travaux d'économie d'énergie** - de 500 à 1 000 € - ou d'**adaptation de l'habitat** au vieillissement, au handicap - jusqu'à 2 000 €.

La Communauté de communes accorde aussi une aide spécifique à l'installation d'un chauffage bois ou granulés performant - 2 000 € pour chaudière / 1 000 € pour un poêle à vocation de chauffage principal. Cette **prime bois** est octroyée sans conditions de ressources pour les chaudières et selon les plafonds de l'ANAH pour les appareils individuels.

Le Val d'Ille-Aubigné propose également une aide à l'installation d'un chauffe-eau solaire jusqu'à 25 % du montant de l'équipement, plafonnée à 2 000 €. Cette **prime solaire** est accordée sans

## PAROLE D'ÉLU

Jacques Richard, Vice-président en charge de l'habitat et de la rénovation énergétique

« Le service Pass'Réno a été renforcé cette année pour mieux répondre aux besoins. Car la demande est forte. La hausse du prix des matériaux de construction renchérit le coût des travaux. Mais la flambée des prix de l'énergie rend la rénovation énergétique encore plus urgente. Le Val d'Ille-Aubigné fut l'un des premiers EPCI en Ille-et-Vilaine à instaurer des primes complémentaires aux aides de l'Etat, en particulier pour soutenir les foyers aux ressources modestes. La prime bois fonctionne très bien. »



# 240

C'est le nombre de ménages accompagnés par le service Pass'Réno dans leurs projets de rénovation en 2021, contre 133 en 2016.

conditions de ressources mais sous condition de performance au bout d'un an de fonctionnement.

Réservée aux primo-accédants, la **prime accession rénovation** concerne les acquéreurs qui engagent des travaux d'amélioration énergétique dans un logement ancien situé en centre-bourg (prix d'achat ≤ 200 000 €) dans le but d'atteindre au moins l'étiquette D - ou mieux si l'habitation est déjà classée D. En cinq ans, quarante familles ont bénéficié de cette aide d'un montant de 3 000 € ou 4 000 € selon la composition du foyer.

L'ensemble des aides locales sont cumulables avec MaPrimeRénov'. « Mais il ne faut pas avoir commencé les travaux avant de déposer un dossier », rappelle Marine Berranger, chargée de mission Habitat - PLH.

L'isolation des murs, des combles et de la toiture constituent les travaux de rénovation énergétique les plus couramment réalisés avec le remplacement du système de chauffage. « L'interdiction d'installer une chaudière fioul neuve ainsi que la flambée des cours du gaz, de l'électricité et du bois créent une forte demande sur les pompes à chaleur, les poêles et les chaudières granulés », relèvent Gwenhaël Briand et Jonathan Le Meur, les techniciens de Pass'Réno. Qui rappellent la vocation du service : « Nous aidons les particuliers à hiérarchiser leurs besoins, à faire les bons choix en fonction de leur budget. Nous leur apportons du conseil technique autant que financier ».

### ► + d'infos :

- Pass'Réno Val d'Ille-Aubigné tél. : 02 99 69 58 93, [www.pass-reno.bzh](http://www.pass-reno.bzh)
- [www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr)



## Le cas particulier des propriétaires bailleurs

### Des interdictions

Depuis août 2022, les loyers des logements classés F ou G ne peuvent plus être augmentés. Ce blocage concerne aussi bien les nouveaux contrats que les contrats en cours, renouvelés ou tacitement reconduits des logements loués nus ou meublés.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, il sera interdit de louer un logement "indécent énergétiquement" dont la consommation d'énergie finale dépasse 450 kWh/m<sup>2</sup>/an.

Les logements les moins bien isolés seront progressivement interdits à la location - à

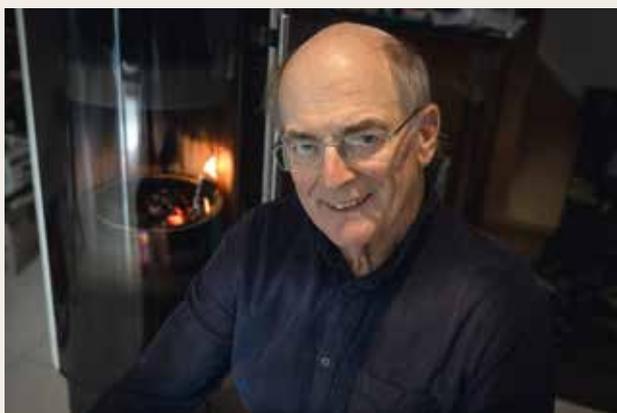
partir de 2025 pour les logements classés G puis 2028 (classe F) et 2034 (classe E).

### Des opportunités

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, les propriétaires d'un bien mis en location peuvent financer les travaux de rénovation énergétique de leur logement avec l'aide de **MaPrimeRénov'**.

Le logement doit être loué pendant au moins cinq ans au titre de résidence principale. Le propriétaire doit s'engager à déduire le montant de la prime d'une éventuelle réévaluation du loyer.

Le dispositif **Loc'Avantages** permet de bénéficier d'une réduction d'impôts importante en contrepartie d'un loyer inférieur au prix du marché de - 15 % à - 45 %, sous conditions de ressources du locataire. Plus le loyer est réduit, plus la réduction d'impôt est forte - jusqu'à 65 % en intermédiation locative. Loc'Avantages octroie aussi des aides financières pour réaliser des travaux de rénovation du logement avant sa mise en location, à condition d'atteindre l'étiquette D - jusqu'à 28 000 € pour des travaux de réhabilitation et 15 000 € pour des travaux d'amélioration de la performance énergétique.



### Le bois en complément François Lebrun, Langouët

« Je chauffe ma maison grâce à une vieille pompe à chaleur, alimentée par des panneaux solaires quand il fait beau. Pour limiter ma consommation d'électricité, j'avais en tête d'installer un poêle à bois en complément. Sur la route du Meuble, quatorze boutiques en vendent ! Comment fait-on pour choisir ?

J'ai appelé Pass Réno. Un technicien m'a rassuré sur la pertinence de l'investissement, en me conseillant sur les aides existantes. Les démarches ne sont pas évidentes. On a vite fait de cocher la mauvaise case... J'ai récupéré environ 2 700 € de subventions grâce à MaPrimeRénov', complétée par une prime Certificat d'économie d'énergie (CEE). En revanche, je n'ai pas eu le droit à la prime locale du Val d'Ille-Aubigné, le poêle à bois n'étant pas mon appareil de chauffage principal. A l'approche de l'hiver, je suis plutôt serein. Contrairement aux copains, je ne crains pas la pénurie de pellets ni les coupures de courant. »



### Un accompagnement gratuit pour les plus modestes

#### Marika Pommier, Aid'Habitat

« Les ménages modestes et très modestes qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique ou d'amélioration de l'habitat ont droit à des aides financières de l'ANAH. Pour ce faire, ils doivent déposer leur dossier auprès d'un opérateur agréé. Celui-ci est chargé de les conseiller selon leurs besoins et leur budget, visite à l'appui. C'est notre métier.

Grâce à la convention signée avec le Val d'Ille-Aubigné en juillet, cette prestation est entièrement gratuite : la Communauté de Communes prend à sa charge la totalité des frais d'accompagnement. »



**ILS FONT LE TERRITOIRE**

## **Johanni Curtet,** **la Mongolie de l'intérieur**

**Artiste et enseignant, Johanni Curtet est spécialiste du chant diphonique, l'art vocal traditionnel des steppes mongoles. Une voix qui compte double en France.**

Adolescent, Johanni Curtet s'est pris de passion pour le chant diphonique en regardant la télévision, fasciné par le son guttural chamannique des nomades. Oublié le beat box, en sourdine la guitare classique. À l'université de Rennes 2, l'étudiant originaire de Lyon a creusé le filon en ethnomusicologie. Jusqu'à en faire son sujet de thèse puis une technique vocale toute personnelle, initié par les maîtres de la discipline dans les montagnes de l'Altai. « *Pour mieux la comprendre, l'expliquer, il fallait m'y plonger* ».

### **Plutôt deux voix qu'une**

La chose est très particulière. Né comme imitation des sons de la nature, le khöömii consiste à chanter simultanément avec deux voix le temps d'un souffle, un bourdon grave constant sur lequel se superposent des harmonies changeantes. « *Pour ce faire, il faut compresser les muscles de la gorge - larynx et pharynx - en modifiant la position de ses lèvres et de la langue pour changer de tonalité* ». Une gymnastique délicate qui peut demander des années pour « *sonner comme les Mongols* ».

Sculpteur sur voix, le chanteur basse joue de sa bouche comme une table de mixage. Quand il se produit avec Meikhâneh, le musicien use d'autres instruments exotiques - la guimbarde, le luth à deux cordes kazakh ou la vièle à tête de cheval. Le trio rennais croise les cultures perse, mongole et andalouse, puisant son inspiration folk

dans les musiques traditionnelles, la poésie ancienne ou contemporaine. Une musique sans frontières portée par des voix fortes, libres et envoûtantes qui soignent l'âme, ouvre le chant des possibles. Le groupe a sorti son troisième album *Chants du dedans, chants du dehors* en juin 2022.

### **Libre de tout faire**

Installé depuis deux ans à Montreuil-sur-Ille, près de la gare, Johanni est un habitué du TER qui le mène à l'université où l'ethnomusicologue enseigne à son tour. Le TGV le conduit bien plus loin. À l'institut international des musiques du monde (IIMM) d'Aubagne, Johanni partage sa passion du chant diphonique mongol dans un cursus de formation en quatre ans, unique en son genre.

Heureux d'être nomade, l'artiste donne de la voix en master class. Il la pose en solo sur des projets de création voyageuse, associée à du jazz, de l'opéra électrique ou des chants inuits. Une BO de long-métrage dans les quartiers de yourtes d'Oulan-Bator est sur le métier. Via sa société de production, Johanni organise aussi des temps forts dédiés à la culture mongole. Ce qui lui vaut de boucler la saison culturelle de la prochaine exposition du château des Ducs de Nantes, consacrée à Gengis Khan.

Marié à une Mongole, c'est peu dire que Johanni aime le pays, sa langue, ses gens et leurs traditions. Quitte à se froter aux *haters* pour dénoncer l'offense du rappeur Orelsan dans son dernier album, abusant du mot mongol, jugé « *raciste et discriminatoire* ». Le bad buzz a fini par passer. Le khöömii adoucit l'humeur.



# Les Potagers de Mouazé

**Entre la salle des fêtes et le cimetière, les Potagers de Mouazé animent la vie communale en cultivant bio et de saison sur 4 000 m<sup>2</sup> de jardins partagés.**



**Trente familles** se côtoient sur le terrain pentu mis à disposition gracieusement par la mairie depuis douze ans, découpé en parcelles de 40 m<sup>2</sup> avec quelques tunnels. Expérimentés ou pas du tout, les jardiniers cultivent selon le bon sens écologique. Denis Chalmel, président de l'association, rappelle les règles : « *On n'utilise pas de produits phytosanitaires. On fait attention à l'eau. On paille au maximum. Et on participe aux chantiers de bricolage selon ses disponibilités* ». La redevance annuelle est fixée à 14 €. Effet du covid, les effectifs sont au complet.



**Une quinzaine de poules pondeuses** sont hébergées dans le poulailler collectif, recouvert d'un filet en raison de la grippe aviaire. Deux familles se relaient chaque semaine pour collecter les œufs quotidiennement, à répartir dans des boîtes nominatives. Entre 50 et 90 œufs par semaine selon les saisons et l'humeur des volatiles. Les poules se nourrissent des déchets du restaurant scolaire. Tous les soirs, les employés communaux vident le seau d'épluchures derrière le grillage. Les poules sont vite devenues une attraction prisée des assistantes maternelles et des élèves de l'école maternelle.

**Les jardiniers mettent en commun les outils**, remisés dans un cabanon. L'association mutualise les semis, achète des plants et des graines à partager. Patates et tomates sont cultivées sur deux parcelles collectives. Les services techniques municipaux font l'économie de la déchetterie en déposant leurs collectes de feuilles mortes directement sur place. La fromagerie de l'Illet cède du fumier et un ballot de paille en échange d'un coup de main ponctuel à la ferme. « *On partage aussi les conseils. On apprend en regardant ce que fait le voisin* ».



**Au jardin, l'eau est le nerf de la guerre.** Le terrain compte plusieurs récupérateurs d'eau de pluie, alimentés par des tuyaux connectés aux toitures d'une maison voisine et de l'atelier des services techniques. En cas de nécessité, une pompe électrique permet de tirer l'eau du ruisseau. « *Cet hiver, la mairie installera un récupérateur d'eau de 20 m<sup>3</sup> en contrebas. Elle s'est aussi engagée à mettre à disposition un broyeur de végétaux performant* ». Parce que la formule plaît, la municipalité étudie la réalisation d'un second site de jardins partagés à l'entrée du village.





## ILS FONT L'ÉCO

# Kalamos, le cookie 100 % végétal

**La biscuiterie de La Mézière défriche les recettes gourmandes de la pâtisserie végétale. Un joli tour de main sur un marché végan en plein expansion.**

Au pays du lait et du beurre, il faut un brin d'audace pour pâtisser sans aucune matière première d'origine animale. Même pas d'œufs. Surtout quand on avoue un petit faible pour le Paris-Brest... Mais Manon Huet n'a pas froid aux yeux. Originaire de Dinard, la créatrice de Kalamos a bifurqué jeune. L'école de commerce la dirigeait naturellement vers une brillante carrière chez Mondelez, la multinationale agroalimentaire américaine. L'expérience l'a finalement « traumatisée ». C'est à l'école Ferrandi que la jeune femme a scellé sa reconversion en décrochant un CAP pâtisserie. « J'ai toujours voulu entreprendre. Mais pour me sentir légitime, il me semblait indispensable de maîtriser toutes les étapes de la fabrication ». À 26 ans, voici Manon Huet enfin cheffe d'entreprise, à la tête d'une société de six salariés, en pointe sur la tendance gastronomique du moment.

### Sans huile de palme

D'inspiration américaine revendiquée, les cookies fondants à cœur et croustillants sur les bords sont une belle réussite culinaire. Kalamos décline sa gamme en versions tout chocolat, avec pépites, cranberries ou éclats de noisettes. L'entreprise produit aussi des "petits croquants" pour la pause-café, conditionnés en vrac, en

sachet (125 g) ou à l'unité. « Avant de stabiliser la recette, nous avons réalisé des centaines d'essais, parfois des trucs complètement immangeables ! ». Sans utiliser de colorant ni de conservateur, Kalamos emploie du sucre de canne blond non raffiné, une matière grasse végétale sans huile de palme et une farine de blé du Morbihan. L'huile de coco fait le job à merveille.

Kalamos a fait le choix du surgelé pour viser plus facilement la restauration hors domicile, l'export prochainement. L'entreprise cible les grossistes, les collectivités, la grande distribution et la restauration collective, sans négliger les particuliers. Ses biscuits sont en vente dans une quarantaine de points de vente, supermarchés et épicerie fines dont la boutique par Fleur à La Mézière. La biscuiterie vend aussi ses produits en ligne avec possibilité de retrait gratuit sur place.

### Pour les intolérants au lactose

Installé dans la zone d'activités Park Emeraude depuis le mois de juin, l'entreprise occupe 450 m<sup>2</sup> de locaux dont 300 m<sup>2</sup> d'atelier au rez-de-chaussée. Un pâtissier unique - Johann - officie au pétrin, au four et au moulin avec du matériel flambant neuf. « La ligne de production devrait nous permettre de sortir 50 tonnes de produits finis en 2023 ». Dont des brownies et des muffins très bientôt. Végétalien, Kalamos ne cible pas en priorité la clientèle végan. « Parce que c'est une étiquette qui divise. Nous nous adressons plutôt aux consommateurs intolérants au lactose ». La marque ne revendique pas non plus le macaron bio. Celui du (bon) goût lui suffit déjà.



## Un forum emploi le 15 novembre

La 4<sup>e</sup> édition du Forum de l'emploi et de l'évolution professionnelle organisée par le Val d'Ille-Aubigné et ses partenaires se tiendra au bowling center de Cap Malo le mardi 15 novembre 2022, de 9 h à 17 h.

Une vingtaine d'entreprises de sept secteurs d'activité seront présentes pour proposer des offres d'emploi. Le forum est aussi l'occasion d'échanger avec des professionnels, de rencontrer les centres de formation et des entreprises du bassin d'emploi.

### Quatre temps d'information seront proposés au cours de la journée :

- Les emplois dans la fonction publique territoriale à 11h ;
- Le conseil en évolution professionnelle à 14h ;

- Les circuits alternatifs de recherche d'emploi à 15h ;
- L'utilisation du CPF à 16h.

Un autre rendez-vous sera proposé aux entreprises à midi, portant sur les aides à l'entreprise pour l'embauche de salariés (contrats aidés, AFPR...) et l'évolution du marché de l'emploi.

La plateforme de covoiturage Ehop animera un espace mobilité avec un jeu ludique et participatif. Pôle emploi proposera de découvrir un large panel de métiers grâce à la réalité virtuelle.

Inscrivez-vous au PAE pour participer au job dating du matin et aux temps d'information collective.

► + d'infos : [www.valdille-aubigne.fr](http://www.valdille-aubigne.fr)



## La ZA des Olivettes 2 soumise à enquête publique

Dans le cadre des études préalables à l'aménagement de la future zone d'activités « Les Olivettes 2 », la Communauté de communes a réalisé une étude d'impact permettant d'identifier et d'analyser l'ensemble des incidences du projet sur l'environnement et les usages situés à proximité.

Cette étude sera soumise à enquête publique afin d'informer le public, de recueillir ses observations et ses propositions avant le dépôt de permis d'aménager. L'enquête publique est prévue fin 2022.



## Soirée « Une alimentation de qualité pour tous et toutes »

**Le Codevia organise sa 1<sup>ère</sup> soirée projection-débat sur le thème de l'alimentation autour du film « La part des autres ».**

Dans le prolongement de son débat sur la précarité alimentaire en mars dernier, le Codevia a souhaité participer au festival « Alimentterre » en proposant une soirée projection-débat, lundi 21 novembre à 20h00, salle Odette Simonneau à Melesse. « La part des autres » pose un regard sur l'appauvrissement tant des producteurs que des consommateurs et interroge les conditions d'un accès digne pour tous à une alimentation de qualité et durable. La projection sera suivie par un débat sur l'accès à tous et toutes à

une alimentation durable et de qualité en présence de Gilles Maréchal, membre de l'association Agridemain et fondateur de Terralim et d'intervenants issus des structures œuvrant dans le cadre d'une alimentation saine, durable et partagée.

► Entrée gratuite, ouvert à tous et toutes, sur inscription via le formulaire : <https://lstu.fr/codevia>

► Espace de dialogue, de débat et de co-construction, le Codevia est ouvert à toutes et tous. Vous souhaitez en savoir plus, vous êtes intéressé·e pour nous rejoindre ? Contactez-nous !

[www.valdille-aubigne.fr/codevia](http://www.valdille-aubigne.fr/codevia) [codevia@valdille-aubigne.fr](mailto:codevia@valdille-aubigne.fr)

Tél. : 02 99 55 53 36



## À vos agendas

### RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ

Rendez-vous sur [www.lesmediatheques.valdilleaubigne.fr](http://www.lesmediatheques.valdilleaubigne.fr) pour découvrir les animations proposées par les bibliothèques.

#### DANS LE CADRE DE « LIRE EN AUTOMNE »

➔ Ateliers avec l'auteur-illustratrice Katell BRIEND :  
"Les albums de Kat" - Jeune public - Gratuit.

Réalisation d'un arbre d'automne selon la technique de l'album "La guerre des glands".

**Bibliothèque de Vieux-Vy/Couesnon** le 12/11/21 à 10h30 -

Réservations : [biblio.vieuxvy@gmail.com](mailto:biblio.vieuxvy@gmail.com) - 02 99 39 63 93

**Bibliothèque de Saint-Germain/Ille** le 12/11/21 à 14h00

Réservations : [bibliotheque@stgi.fr](mailto:bibliotheque@stgi.fr) - 02 99 55 22 26

➔ Atelier avec l'artiste Elodie Jarret, « Elo »  
Jeune public - Gratuit.

En découpant du papier, on invente des monstres incroyables et rigolos pour faire des mobiles !

**Bibliothèque d'Andouillé-Neuville** le 16/11/21 à 10h00

Réservations : [biblio.andouilleneuve@orange.fr](mailto:biblio.andouilleneuve@orange.fr) - 02 23 27 05 70

**Bibliothèque de Saint-Médard/Ille** le 16/11/21 à 14h30

Réservations : [bibli@saint-medard-sur-ille.fr](mailto:bibli@saint-medard-sur-ille.fr) - 02 99 55 66 40

➔ Ateliers avec l'artiste Jean-Marie FLAGEUL  
À partir de 9 ans - Gratuit.

Découverte de la technique de la gravure et de l'encre.

**Bibliothèque de Gahard** le 19/11/21 à 10h30

Réservations : [bibliotheque-gahard@orange.fr](mailto:bibliotheque-gahard@orange.fr) - 02 99 39 62 45

**Bibliothèque de Saint-Aubin d'Aubigné** le 19/11/21 à 14h30

Réservations : [bibliotheque-gahard@orange.fr](mailto:bibliotheque-gahard@orange.fr) - 02 99 55 52 04

📖 [lecturepubliquevaldilleaubigne](http://lecturepubliquevaldilleaubigne)

► + d'infos : Hélène GRUEL - 02 99 69 86 89

ou [helene.gruel@valdille-aubigne.fr](mailto:helene.gruel@valdille-aubigne.fr)

## Un brin de lecture

Une sélection de livres proposée par les bibliothécaires du Réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné



### Amoureux

H. Delforge, Q. Gréban, Mijade, 2020

Une alliance entre des mots doux et des aquarelles tendres. La poésie est palpable tout au long de ce sublime album qui parle d'amour sous toutes ses formes. Ce livre fait partie de la sélection Facile à lire. A mettre entre toutes les mains, avec amour.



### Fatal gaming

C. Grenier, Rageot, 2017

Logicielle enquête sur de mystérieuses disparitions de jeunes surdoués qui passaient leur temps à jouer à Fatal game, un jeu en ligne. Elle fait appel à son frère, Tony, doué en piratage informatique, pour infiltrer le réseau. Le suspense est au rendez-vous de cette série d'enquêtes haletantes.



### Le lac de nulle part

Pete Fromm, Gallmeister, 2022

Trig et sa soeur Al n'ont plus de contact avec leur père depuis près de deux ans, quand celui-ci réapparaît dans leur vie pour les inviter à sillonner les lacs du Canada en canoë, ils s'apprêtent à vivre une expédition intime et périlleuse. La délicatesse de l'auteur livre un récit tout en finesse qui raisonne en chacun de nous.

## UN CERTAIN REGARD SUR NOS COMMUNES...

## Dans le rétro : la traditionnelle photo de classe

**Aussi ancienne que l'invention de la photographie, la photo de classe est devenue, depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, un rituel incontournable de la maternelle à la fin du lycée, même à l'heure du numérique. Témoin de son temps, la photo de classe est le reflet, parfois malgré elle, d'une histoire politique, culturelle et sociale de l'école.**

**A**près avoir travaillé sur l'histoire des écoles de Pluzunet (22) et La Mézière (35), les plus anciennes photos de classe collectées datent pour la plupart de la Première Guerre mondiale : 1914 pour Pluzunet et 1919 pour La Mézière.

Le vicaire Jean-Marie Eon (1887-1961) enseigna à l'école privée de garçons de La Mézière entre 1911 et 1927, à l'exception de la période de mobilisation durant la guerre (cf. photo). Cette école, ouverte en 1910, a fermé en 1961 - aujourd'hui auto-école du quartier Beauséjour à La Mézière.

Parfois, les photos de classe étaient individualisées. Ainsi Nicole Lorant de La Mézière, témoigne : « On ne prenait pas de photo



Le vicaire Jean-Marie Eon avec sa classe de garçons en 1920. On identifie Victor David de la Nouatte, Albert Guitton du Portail et Petit Louis Hardy de la Boussinais.

*de groupe. Un photographe nous avait tiré le portrait. J'ai même le prix de la photo. J'ai fréquenté l'école publique des filles de 1948 à 1956. J'étais la seule à porter des lunettes ».*

La démocratisation et la multiplication des photos de classe obligèrent l'institution scolaire à encadrer les modalités de prise de vue dès 1927.

La dernière circulaire française sur la photographie scolaire date de 2003. Celle-ci s'attache à éviter les dérives. Un « code de bonne conduite » stipule que la pratique de la photo de classe respecte les droits de tous les protagonistes de la photo - qu'il s'agisse du photographe, de l'institution scolaire et des enfants mineurs avec la nécessaire autorisation parentale.

Nous comptons sur les lecteurs du Val d'Ille-Aubigné pour nous faire parvenir leurs plus anciennes photos de classe : [guy.castel@free.fr](mailto:guy.castel@free.fr)

Guy Castel, association Bas Champ

*Vous possédez une carte postale ancienne de votre commune ? Prenez une photo aujourd'hui et envoyez vos commentaires à [communication@valdille-aubigne.fr](mailto:communication@valdille-aubigne.fr), nous les diffuserons dans les pages du magazine.*



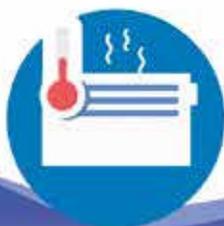
Nicole Lorant en 1955, élève à l'école publique des filles - aujourd'hui Au coin du feu, à La Mézière.

# Collectivités, entreprises, particuliers...

## On a tous un rôle à jouer pour réduire notre consommation d'électricité

### Les éco-gestes essentiels

Réduire la température  
du chauffage



Limiter  
ou réduire l'éclairage



Couper les affichages  
et éclairages non nécessaires  
(ex : publicité)



Décaler certains usages  
domestiques (lave-vaisselle,  
machine à laver, etc.)



Modérer l'utilisation  
des appareils de cuisson

